

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET		Date :		
INTITULE DE L'ACTION :20/12/2025.....		
DEPENSES (*)		RECETTES		
Location(s)	(1)	1200	Autofinancement	900
Spectacle et décoration	(2)	3500	Participation des personnes	(4) 1100
Boissons et alimentation		1250		
Achat de fournitures (à détailler)	(3)		Autres financements (à préciser)	
Cadeaux		0	Subvention salle	1200
			Dons banques alimentaires	1250
Tracts, affiches		0		
			Aide demandée au PIC	1500
Taxes (SACEM)				
Divers				
Sous total des dépenses engagées		5950		
Financement d'un autre projet (5)				
TOTAL		5 950	TOTAL	5 950

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date :

.20/12/2025.

INTITULE DE L'ACTION :Noël en Fête

DEPENSES (*)

RECETTES

Location(s) (1) 1200 Autofinancement 900

Spectacle et décoration (2) 3500 Participation des personnes (4) 1100

Boissons et alimentation 1250

Achat de fournitures (à détailler) (3)

Cadeaux	0	Subvention salle	1200
		Dons banques alimentaires	1250

Tracts, affiches

Aide demandée au PIC

1500

Taxes (SACEM)

Divers

Sous total des dépenses engagées

5950

Financement d'un autre projet (5)

TOTAL 5 950

3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle...)

4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
 - être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
 - être couverts par une assurance
 - contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

